

Réélu, Francis Bartholomé trace la feuille de route du CNPA

vendredi, 07 juillet 2017

Le président du CNPA, Francis Bartholomé, a été reconduit pour un second mandat de 4 ans le 29 juin dernier. Après le nouvel élan impulsé en 2014, ce deuxième mandat signe l'entrée de plain-pied de l'organisation professionnelle dans l'ère du numérique et des nouvelles mobilités...



Le 29 juin dernier, les membres de l'assemblée générale du CNPA ont réélu, à 92,3%, Francis Bartholomé à la tête de l'organisation professionnelle. Reconduit pour 4 ans, le président, s'est entouré d'une équipe restreinte (photo) pour son second mandat, composée de Pascal Brethomé, Vice-Président aux métiers, Didier Chabrier, Vice-Président aux territoires, ainsi que de Michèle Salvadoretti, Trésorière nationale. Nouvelle venue dans l'équipe, la trésorière nationale n'est autre que la présidente de Q Park France

opérateur de stationnement européen. Un métier qui prend un sens aigu dans toutes les grandes métropoles et qui est donc porteur de solutions d'avenir pour les membres du CNPA.

Gouvernance remaniée

Tirant un bilan de son premier mandat du président national du CNPA, Francis Bartholomé, a permis d'insuffler un nouvel élan à la maison de l'automobile, matérialisé par la refonte des statuts de l'organisation professionnelle, l'élargissement du CNPA à des nouveaux adhérents, notamment par la création de la branche SMAVA ou encore l'organisation des premiers Etats Généraux de l'Automobile, à Bercy.

Sous le slogan « *ouvrir de nouvelles routes pour conquérir nos futurs territoires* », le second mandat Francis Bartholomé s'ouvre avec une gouvernance totalement remaniée au CNPA. Outre une équipe resserrée autour du président, la nouvelle assemblée générale est plus jeune et féminisée. De la même manière, l'ANFA ainsi que le Comité des jeunes dirigeants sont présidés par des femmes. Par ailleurs, la nouvelle gouvernance s'appuie sur un conseil d'orientation et de surveillance du CNPA, accueillant les présidents des métiers ainsi que les présidents des 12 territoires définis par l'organisation professionnelle.

Enfin, le CNPA a été réorganisé en pôle de compétences : le pôle « Commerce » (réunissant les acteurs de la distribution VP, VI, 2 roues et la distribution de carburant), le pôle « Gestion des parcs (regroupant les agents, les MRA, les membres de la branche SMAVA, les carrossiers et les contrôleurs techniques), le pôle « Sécurité et éducation routière », et le pôle « Economie circulaire ». Un cinquième pôle fait aujourd'hui son apparition sous l'appellation « Nouvelles mobilités »...

Start-ups et Big Data

Et c'est assurément un thème sur lequel l'organisation professionnelle entend bien être présente. Le CNPA a annoncé son rapprochement avec la Station F, campus parisien pour start-ups créé par Xavier Niel. « *Parce qu'il représente tous les métiers de la filière aval, le CNPA a été retenu par la Station F pour piloter durant un an la cellule des jeunes pousses dédiées aux nouvelles mobilités*, explique Francis Bartholomé. *Notre organisation professionnelle va ainsi sélectionner un premier 'batch' de 15 start-ups - parmi les 30 qui se sont d'ores et déjà positionnées- pour les accueillir durant 6 mois à la F Station.* » Baptisé MooveLab, la cellule nouvelles mobilités va aussi s'appuyer sur viaID, l'incubateur créé par Mobivia Group, membre du CNPA, et est parrainée par Carglass, lui aussi adhérent à l'organisation professionnelle par le biais de sa branche SMAVA. Objectif : explorer les services possibles en la matière et le faire se conjuguer aux besoins des entreprises dans les territoires.

Par ailleurs, le CNPA a annoncé la création d'une plateforme dédiée à la Data. Si la décision de la Cnil n'est toujours connue à l'heure actuelle, l'organisation professionnelle entend bien se positionner au plus tôt (dès l'année prochaine) sur la collecte et la redistribution des données issues des véhicules au travers de cette plateforme de la mobilité pour les adhérents du CNPA. Avec en toile fond, la volonté de mettre en place de véritables cartes vitales contenant les données essentielles des véhicules.

Tracer de nouvelles routes

Autres dossiers importants dans la feuille de route établie par Francis Bartholomé : se rapprocher des

consommateurs. Le CNPA, qui a créé une commission Consommation, souhaite ainsi continuer à communiquer sur le libre choix de tous les services. Pour la réassurance, l'organisation professionnelle met également en place sa charte éthique, que tous les adhérents devront suivre et qui sera visible au sein des établissements. Enfin, la sécurité et l'éducation routière ont été identifiées comme prioritaire pour ce second mandat.

La stratégie d'ouverture initiée par le CNPA sera elle aussi maintenue. Ainsi, après les réseaux d'entretien-réparation multimarque réunis sous la bannière SMAVA, le CNPA doit très prochainement accueillir un nouveau métier, celui des débosseleurs. Par ailleurs, si la location n'est aujourd'hui représentée à travers la courte durée, des acteurs de la LLD pourraient eux aussi venir grossir les rangs de l'organisation professionnelle. « *Tous les acteurs de la mobilité terrestre ont vocation à se réunir au sein d'une même et grande organisation* », explique le président. S'il remplit déjà les nouveaux critères de représentativité (il est le premier syndicat des services de l'automobile), le CNPA ne doit pas s'arrêter dans son recrutement et son président a annoncé l'objectif de parvenir à 20 000 adhérents à l'horizon 2020 (contre 17 000 aujourd'hui).

Plus que jamais, Francis Bartholomé veut faire du CNPA un acteur représentatif de l'ensemble de la filière aval. Et donc un interlocuteur incontournable dans les grands dossiers annoncés par le nouveau gouvernement et qui toucheront directement la filière: réforme du code du travail bien sûr, mais aussi loi de programmation des mobilités...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite